

La présidente du Cnis a introduit la séance en évoquant **son audition par l'Autorité de la statistique publique** et la forte volonté des deux institutions de développer leurs collaborations. Après avoir indiqué le **changement de représentants de la Fédération française des sociétés d'assurance**, Yannick Moreau a annoncé que **Pierre Audibert**, secrétaire général, quittait sa fonction ce jour. Il **est remplacé par Françoise Maurel**, directrice de la diffusion et de l'action régionale de l'Insee. La présidente a remercié Pierre Audibert, qui continuera à fournir son appui au Cnis jusqu'au prochain Bureau. Les échanges ont porté ensuite sur la réponse du service statistique public (SSP) aux avis de moyen terme du Cnis, l'accès à des données privées pour élaborer des statistiques, la démarche Insee 2025 et les actualités du Cnis et du SSP.

Sylvie Lagarde, directrice de la méthodologie et de la coordination statistique et internationale (DMCSI) à l'Insee, a présenté les étapes prévues pour la réponse du SSP aux avis de moyen terme du Cnis (2014 – 2018). Une première réponse accompagnera les programmes de travail 2017 lors des commissions d'automne 2016, soit à mi-parcours du moyen terme, puis une seconde réponse en fin de moyen terme. **Nicole Roth**, chef de département de l'emploi et des revenus d'activité à l'Insee, a illustré cette démarche avec la réponse à mi-parcours aux avis de moyen terme de la commission « Emploi ». L'exercice, orienté vers les utilisateurs, permet de cartographier le système d'information et de montrer les articulations existant entre les producteurs. Rendant visible les fruits de la concertation, il est plus transversal que le programme de travail annuel et - par nature - plus prospectif. Il reste à trouver une manière de le compléter sur un champ plus large que le champ actuel délimité au SSP (Insee + services statistiques ministériels / SSM). Le Bureau s'est déclaré fortement intéressé par l'exercice.

Françoise Dupont, DMCSI – Insee, **co - rapporteur du groupe relatif à l'accès aux données privées**, a indiqué que chaque institut national de statistiques réfléchit au potentiel des sources privées pour améliorer la qualité des données statistiques, réduire leur coût ou en diffuser davantage. Selon les pays et les domaines, les expérimentations sont inégalement avancées. L'accès à ces données doit se faire dans le respect de la vie privée et du secret des affaires sans porter atteinte aux marchés ayant pu être développés par les sociétés privées. L'article 12 du projet de loi pour une République numérique, en première lecture au Sénat, encadrerait ces accès. Des échanges nourris ont suivi cette information.

Pierre Audibert a présenté **la démarche d'Insee 2025**. Rappelant que l'Insee réalise de manière régulière des exercices de moyen terme en associant les SSM, il a précisé les enjeux de la démarche, à la fois externes et internes. La démarche, fortement participative, a donné lieu à quatre orientations stratégiques listées ci-dessous, qui se concrétiseront par des plans d'actions :

- faire parler les chiffres et aller au-devant de tous les publics ;
- innover et être en première ligne sur les sources de données ;
- contribuer activement avec l'ensemble de la statistique publique à la statistique européenne ;
- faire preuve d'agilité collective et de sobriété.

Quelques informations relatives aux actualités du Cnis - sujets des commissions du 1^{er} semestre 2016 et état d'avancement des groupes de travail en cours – ont précédé **l'intervention Jean-Luc Tavernier sur les points d'actualité du service statistique public (SSP)**. Au **niveau international**, la Commission statistique de l'ONU a adopté les quelque 230 indicateurs pour le suivi des objectifs de développement durable. L'Insee est particulièrement intéressé par les travaux du groupe chargé de rédiger des recommandations pour 2018 sur le thème « gouvernance – paix et sécurité ». **Le rapport de l'ESSnet ainsi qu'une note de problématiques d'Eurostat sur Simstat** seront présentés au prochain comité du système statistique européen. **La conférence 2016 du forum européen de géographie et de statistiques** (forum qui a pour objectif d'éditer un guide de bonnes pratiques pour la géolocalisation des statistiques) **se tiendra à Paris du 15 au 17 novembre**.

En matière de gouvernance statistique, la loi numérique est en première lecture au Sénat. Pour compléter l'information des précédents bureaux, le Directeur général évoque un amendement en cours qui pourrait notamment donner un accès plus aisé aux chercheurs quant aux données des caisses de protection sociale. L'Insee vient de se livrer à un exercice de comptabilité analytique qui évalue le coût des grandes opérations statistiques. La collecte de l'enquête annuelle de recensement 2016 s'est achevée avec un taux de collecte par internet plus élevé que l'an dernier. L'indice des prix à la consommation est passé en base 2015 fin janvier avec une nomenclature plus détaillée, calée sur la nomenclature européenne. Le Directeur général a rappelé l'avancement des calendriers de publication pour le PIB, le chômage et l'inflation avec la publication fin janvier 2016 d'une estimation à trente jours du PIB du quatrième trimestre 2015. La mise à jour des pondérations de l'indice de production industrielle lors de la publication de janvier 2016 a conduit à des révisions plus importantes qu'habituellement. Pour conclure, le directeur général a présenté **les publications du SSP**.